

N° 142

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 11 JUIN 1970

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre que voici:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

Le 11 juin 1970

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous aviser que l'honorable D. C. Abbott, C.P., juge puîné de la Cour suprême du Canada, à titre de député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle des séances du Sénat aujourd'hui, le 11 juin à 5 h. 45 de l'après-midi, afin de donner la sanction royale à certains bills.

Veuillez agréer, Monsieur l'Orateur, l'assurance de ma haute considération.

Le Sous-Chef du Cabinet du Gouverneur général,
LOUIS-FRÉMONT TRUDEAU.

A l'honorable

Orateur de la Chambre des communes

M. Émard, au nom de M. Weatherhead, du comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration, présente le deuxième rapport dudit comité, dont voici le texte:

Conformément à l'ordre de renvoi du vendredi 29 mai 1970, le Comité a examiné le Bill C-214, Loi modifiant le Code canadien du travail (Normes), et a convenu d'en faire rapport sans modification.